

Profil du poste de vice-présidence au Conseil d'administration

Mandat et fonctions

Le Conseil d'administration de la FCFA du Canada est composé de neuf (9) personnes, soit trois (3) personnes dirigeantes (la présidence, la vice-présidence et la trésorerie) et de six (6) administratrices et administrateurs.

Le rôle du Conseil d'administration est de surveiller la gestion des activités et les affaires internes de la FCFA du Canada, et ce, en fonction de la mission et des objets de l'organisme. Le Conseil d'administration assume la responsabilité des politiques, des ressources et des biens de la FCFA. Il est responsable de l'ensemble des décisions administratives, fiduciaires et stratégiques de l'organisme et ses décisions sont guidées par les recommandations de la Table stratégique des membres.

Compétences acquises :

- Capacité démontrée d'agir en tant que porte-parole d'un groupe représentant un segment important de la population canadienne ;
- Capacité démontrée d'exercer du leadership de type « rassembleur » ;
- Capacité d'intervention auprès des politiciens de divers partis politiques afin de représenter adéquatement les francophones et acadiens vivant en situation minoritaire ;
- Connaissance des médias canadiens et excellente capacité de communication et de vulgarisation ;
- Bonne connaissance du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada et des enjeux auxquels elles font face ;
- Engagement démontré envers le développement des communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire ;
- Sens politique reconnu. Bon sens de la stratégie et bonne capacité d'analyse ;
- Avoir développé une bonne crédibilité et être reconnu auprès de personnes œuvrant dans divers milieux, dont celui de la politique canadienne et de la francophonie ;
- Excellente connaissance du rôle de la FCFA du Canada et engagement démontré envers la vision, la mission et les buts de l'organisme ;
- Bonne connaissance des principaux réseaux de la francophonie dans les communautés francophones et acadiennes du Canada ;
- Capacité de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles du Canada.

Compétences recherchées :

- Avoir œuvré dans un rôle de leadership dans un ou des organismes à but non lucratif représentant les francophones ou les acadiens vivant en situation minoritaire ;

- Être connu auprès de diverses personnes œuvrant dans divers milieux, dont le milieu politique canadien ;
- Bonnes connaissances des enjeux liés au développement de la francophonie minoritaire ;
- Très bonne connaissance des communautés francophones et acadiennes ;
- Très bonne connaissance des principaux réseaux de la francophonie en situation minoritaire ;
- Avoir œuvré au sein d'organismes sans but lucratif et avoir travaillé avec une équipe d'employées et d'employés permanents.

Éléments à retenir :

- La vice-présidence est membre du Conseil d'administration de la FCFA ;
- La vice-présidence peut être appelée à se déplacer de temps à autre dans le pays et parfois, à l'extérieur du pays ;
- La vice-présidence doit, en tout temps, démontrer de l'impartialité, de la neutralité et de la non-partisannerie dans ses interventions. À cette fin, toute personne qui désire soumettre sa candidature ne peut pas être membre d'un parti politique au moment de soumettre celle-ci ;
- La vice-présidence préside certains comités et groupes de travail ;
- La vice-présidence est appuyée par la direction générale et son équipe permanente ;
- À noter : le mandat peut être renouvelé à deux reprises pour une durée totale de six ans ;
- En contrepartie du travail effectué, la vice-présidence perçoit un modeste honoraire fixé par le Conseil d'administration.

Engagement requis pour un membre du CA

Un poste d'administration au conseil d'administration (CA) de la FCFA requiert un engagement en temps et en énergie. En moyenne, le CA se réunit en présentiel à quatre reprises chaque année, en marge des Tables stratégiques des membres, ce qui représente entre 10 et 14 jours de réunions par an. Ces rencontres se déroulent tant en semaine (environ 6 à 8 jours) que les fins de semaine (4 à 6 jours). À cela s'ajoutent les réunions virtuelles des comités du CA, tenues 4 à 5 fois par année, et la lecture préalable de la documentation de rencontre. Enfin, les membres du CA sont encouragés à participer à certains événements de la francophonie dans leur province ou territoire, au nom de la FCFA.

Engagement spécifique pour le poste de vice-présidence

En plus des engagements réguliers liés au rôle de membre du conseil d'administration, la vice-présidence nécessite une implication supplémentaire. La personne retenue pourrait être appelée à remplacer la présidence lors d'absences prévues ou imprévues et à assumer un rôle de soutien actif au leadership du CA. Les responsabilités associées au poste incluent notamment l'animation de certaines réunions, la participation à des rencontres de suivi avec la direction générale, la disponibilité pour quelques interventions médiatiques par année ainsi que la représentation de la FCFA lors d'événements nationaux tenus dans d'autres provinces ou territoires.

Critères d'éligibilité :

Tout membre du Conseil d'administration :

- Doit avoir au moins dix-huit (18) ans ;
- Ne doit pas être déclarée incapable par un tribunal compétent en la matière ;
- Ne doit pas avoir fait faillite ;
- Doit résider dans une province ou un territoire où la communauté francophone ou acadienne est en situation minoritaire (hors Québec) ;
- Ne doit pas occuper un emploi dans un organisme membre de la FCFA ;
- Ne peut siéger au CA d'un organisme membre de la FCFA ;
- Doit avoir reçu un appui à sa candidature de la part de la présidence d'au moins un membre en règle de la FCFA.

Représentativité :

La FCFA encourage la mise en candidature de personnes issues de tous les milieux et représentant l'ensemble des facettes de la francophonie canadienne. Consciente du rôle primordial de la diversité et de l'inclusion au sein de ses structures de gouvernance, la FCFA invite ses membres à diffuser largement cet appel de candidatures, afin d'assurer une représentation équitable des régions, des genres, des expertises et de la diversité (au sens large) au CA de la FCFA.

Pour toute question en lien avec les rôles et responsabilités de ce poste, ou pour discuter avec un membre actuel du Conseil d'administration, veuillez nous écrire à administration@fcfa.ca.

Calendrier des réunions de la FCFA 2025-2027
Version provisoire – 25 mars 2026

Juin 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Jeu. 4 juin, 9 h	Ven. 5 juin, 17 h	Élus, Élués, DG, CA	Winnipeg
51 ^e AGA de la FCFA	Sam. 6 juin, 9 h	Sam. 6 juin, 14 h	Élus, Élués, DG, CA	Winnipeg

Août 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Conseil d'administration	Jeu. 27 août, 17h	Sam. 29 août, 15h	CA	Alberta

Septembre 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Mer. 23 sept., 17 h	Mer. 23 sept., 19 h	Élus, élués, DG, CA	Virtuel

Octobre 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Conseil d'administration	Jeu. 15 oct., 15 h	Jeu. 15 oct., 17 h	CA	Virtuel

Novembre 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Ven. 27 nov., 12 h	Sam. 28 nov., 12 h	Élus, Élués, DG, CA	Ottawa
Conseil d'administration	Sam. 28 nov., 13 h	Sam. 28 nov., 17 h	CA	Ottawa

Janvier 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Jeu. 28 jan., 16 h	Jeu. 28 jan., 18 h	Élus, élués, DG, CA	Virtuel

Février 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Ven. 26 fév., 9 h	Sam. 27 fév., 12 h	Élus, Élués, DG, CA	Ottawa
Conseil d'administration	Sam. 27 fév., 13 h	Sam. 27 fév., 15 h	CA	Ottawa

Mai 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Conseil d'administration	Jeu. 27 mai., 14 h	Jeu. 27 mai, 17 h	CA	Virtuel

Juin 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Jeu. 3 juin, 9 h	Ven. 4 juin, 17 h	Élus, Élues, DG, CA	À déterminer
52 ^e AGA de la FCFA	Sam. 5 juin, 9 h	Sam. 5 juin, 14 h	Élus, Élues, DG, CA	À déterminer